
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 6 février 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Élane Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0106

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 6 février 2013, en y retirant les articles 12.001, 12.002, 12.003, 12.004, 12.005, 20.005, 20.006 et 30.007.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0107

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 9 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0108

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 16 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0109

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le projet de construction du Centre de soccer intérieur au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).

Adopté à l'unanimité.

20.001 1131670002

CE13 0110

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement de deux appels d'offres publics pour la réalisation des travaux suivants dans le cadre du projet du site Outremont de l'Université de Montréal :

- construction du nouveau pont ferroviaire, incluant les infrastructures souterraines et la chaussée de la nouvelle rue entre les avenues Durocher et d'Outremont;

- construction de la nouvelle rue donnant accès à la future cour de services d'Outremont.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1120890010

CE13 0111

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 678 103,29 \$, taxes incluses, pour remplacer les deux transformateurs contenant des BPC et travaux connexes au complexe sportif Claude-Robillard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 648 620,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5624;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1121029011

CE13 0112

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les quatre projets d'entente entre le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et la Ville de Montréal relativement à l'octroi d'une aide financière totale de 35 442,57 \$ à la Ville dans le cadre du programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés – ClimatSol pour les quatre projets suivants :
 - la caractérisation environnementale des lots 2 806 718 et 2 806 719 dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
 - la caractérisation environnementale du lot 2 334 609 dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
 - la caractérisation environnementale du lot 3 105 681 dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
 - la caractérisation environnementale des lots 1 573 049 et 3 653 663 dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 2- d'autoriser la directrice principale du Service de la mise en valeur du territoire à signer ces ententes pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1121179005

CE13 0113

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'addenda modifiant l'entente intervenue en 2012 (CM12 0519) entre la Ville de Montréal et l'École de technologie supérieure pour le projet du Quartier de l'innovation afin de reporter la date relative à la remise d'un bilan de réalisation du projet et celle de la fin du protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1124674003

CE13 0114

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'addenda n° 1 modifiant l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et la Fondation OSMO pour le Projet Notman (CG12 0253) à l'égard des dates de remise de documents et de fin des travaux ainsi que d'une mise à jour de l'Annexe 1 « Utilisation des fonds ».

Adopté à l'unanimité.

20.008 1124674004

CE13 0115

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la prolongation du contrat par lequel la Ville prête, à titre gratuit, à l'Association Québec-France, pour une période de 4 ans, à compter du 1^{er} avril 2011, un local d'une superficie de 42,47 mètres carrés, au 3^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, à des fins de bureau, le tout selon les termes et conditions stipulées au contrat de prêt de locaux.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1114069006

CE13 0116

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier annuel de 95 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale afin de maintenir le partenariat entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal relativement au financement des activités de l'Institut de recherche en biologie végétale, pour l'année 2013;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1132912001

CE13 0117

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir aux conseils d'arrondissements, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, d'assumer la responsabilité de l'offre de service de collecte et de déchiquetage des branches pour l'année 2013, provenant du domaine privé sur le territoire des arrondissements participants.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1121175005

CE13 0118

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et transactions immobilières (DSTI) ou son représentant autorisé, à soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), pour et au nom de la Ville, des demandes de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22, des demandes d'autorisation en vertu de l'article 32 ou des demandes en vertu de l'article 65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q. c. Q-2), ainsi que tous les documents, plans et devis, avis techniques ou toute autre information pertinente à ce propos pour des projets relevant de sa mission.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1135268001

CE13 0119

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société d'habitation et de développement de Montréal à modifier l'acte d'emphytéose signé le 9 octobre 2001 avec Quartier Éphémère Centre d'arts visuels pour l'immeuble sis au 745 Ottawa/257 Prince, soit le lot 2 258 666 du cadastre du Québec, en apportant les changements suivants :

- prolonger la durée de l'emphytéose d'une durée de 15 ans ;
- accorder une option d'achat à l'emphytéote pour l'immeuble, exerçable dans les 10 ans, à un prix égal à son coût aux livres amorti ;
- prévoir dans l'option d'achat que la Société bénéficiera d'un droit de premier refus sur toute vente ultérieure ;
- prévoir dans l'option d'achat que pour toute revente dans les 30 ans suivant l'exercice de l'option d'achat, Quartier Éphémère Centre d'arts visuels devra remettre à la Société le montant entre le prix d'acquisition payé par Quartier Éphémère et la valeur foncière à la date de l'acquisition par Quartier Éphémère, advenant que la Société n'exerce pas son droit de premier refus ;
- établir une rente mensuelle de 1 000 \$ pour la durée de l'emphytéose.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1130341001

CE13 0120

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 319 676,49 \$, taxes incluses, pour la fourniture du service de collecte et de déchiquetage des branches provenant du domaine privé sur tout le territoire des arrondissements participants, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Émondage Allard inc. (CE12 0969) ;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis de 305 774,49 \$ en provenance du poste des dépenses générales d'administration, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1121020001

CE13 0121

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'adopter un budget supplémentaire de 42 001 000 \$ au Programme triennal d'immobilisations 2013-2015 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) provenant du report d'une partie des surplus du budget d'emprunt à la charge des contribuables au 31 décembre 2012, pour l'amélioration des équipements dans les parcs, des installations aquatiques et des immeubles à usage aquatique et sportif relevant des services centraux et des arrondissements selon les critères de choix et conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 2 - d'autoriser le Service des finances, conjointement avec le Service de la Concertation des arrondissements et des ressources matérielles, à effectuer les virements budgétaires requis lors de l'octroi des contrats, selon les aspects financiers et la répartition présentés aux tableaux joints au dossier décisionnel;
- 3 - de signifier aux unités d'affaires que les projets spécifiques financés par un transfert de PTI inclus dans ce dossier devront être engagés en cours d'année 2013. Les projets qui n'auront pas été engagés en 2013 ne seront pas automatiquement reportés au bénéfice des unités d'affaires lors de l'exercice de report de 2013;
- 4 - de signifier aux unités d'affaires qu'ils ont l'entière responsabilité de prévoir le budget de fonctionnement requis à l'exploitation de tout nouvel équipement.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1120390002

CE13 0122

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le transfert de gouvernance de certains projets d'envergure du Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) vers le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement (SITE) et le Service de la qualité de vie (SQV) ;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire en provenance du SMVT vers le SITE et le SQV, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1125264001

CE13 0123

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire du PTI de l'arrondissement L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève au PTI du Service de l'eau aux fins d'octroyer le contrat de services professionnels à la firme Cima + concernant la réalisation de plans, devis, documents d'appel d'offres et la surveillance avec résidence des travaux pour le projet de reconstruction et prolongement de l'aqueduc et de l'égout sanitaire de la Place Denis.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1123152019

CE13 0124

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, pour l'exercice 2013, les lignes directrices aux fins d'octroyer une aide financière aux OBNL locataires d'immeubles non résidentiels imposables situés sur le territoire de la Ville de Montréal, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs ;
- 2- d'autoriser le virement budgétaire de 162 689 \$, du chapitre corporatif à la Direction de la diversité sociale pour la gestion de cette mesure, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1121361008

CE13 0125

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 476 900 \$ en provenance du budget des dépenses générales d'administration vers le budget de la Direction du greffe de la Direction générale afin d'offrir le soutien administratif requis à l'Opposition officielle et à la 2^e Opposition, dans le but d'accorder un budget politique à Union Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Michel Bissonnet
M. Richard Deschamps

30.010 1130132001

CE13 0126

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Étienne Brunet à titre de membre du conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.011 1132904002

CE13 0127

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Marvin Rotrand à titre de membre du conseil d'administration du Centre financier international de Montréal

Adopté à l'unanimité.

30.012 1132904001

CE13 0128

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. Pierre Mainville à titre de membre du conseil d'administration de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal (ABR-SPVM).

Adopté à l'unanimité.

30.013 1132904003

CE13 0129

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA12 22 0451 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 4 décembre 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un immeuble résidentiel destiné à une clientèle en réinsertion sociale, situé sur le lot 3 653 663 et une partie du lot 1 573 049 » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1123253005

CE13 0130

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Simone-Bourdon » l'espace public de forme triangulaire situé au sud-est du boulevard Gouin Est, entre les deux voies de l'avenue Christophe-Colomb, constitué du lot 2 495 558 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1114521018

CE13 0131

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la mise à la retraite de monsieur Normand Fugère (matricule 287), policier au Service de police de la Ville de Montréal, en raison d'invalidité professionnelle.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1124297008

CE13 0132

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 21 au 25 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1131041001

Levée de la séance à 15 h 10

70.001

Les résolutions CE13 0106 à CE13 0132 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville